



Au conseil municipal de Terrasson mercredi 19 novembre 2014, il était question de la dernière tranche de la Traversée de la ville, avenue Victor Hugo. 22 parcelles appartenant à 21 propriétaires privés et une au lycée St Exupéry vont être acquises par la municipalité. L'objectif est de réaliser la même chose que ce qui a été réalisé à l'entrée de la ville côté Brive, avec une piste piétonne et cyclable, et tout en préservant au maximum les arbres qui sont en place. "Les propriétaires ont donné un accueil favorable à 95 %" selon le maire Pierre Delmon. 21 conventions seront signées avec les riverains pour cession de parcelle leur appartenant. "On va repousser la clôture de 0,50 mètre à 4 mètres en partant de l'axe des platanes". L'opération permettra d'enfouir les réseaux et de créer des réseaux d'eaux pluviales et usées. "Est-ce que les platanes sont en bonne santé ?" demande l'opposition. "Ils sont en bonne santé, on a fait passer le docteur" plaisante le maire qui ajoute : "ils étaient creux, on les a tous sauvés".

La rehausse du barrage de Losse sera réalisée sur une hauteur de 1,30 mètre amovible, par la société Energie Verte en accord avec le propriétaire de l'usine hydro-électrique. "La Vézère est concernée par des inondations. C'est une gêne réelle pour les riverains et la collectivité. Le Bracet est souvent à basse eau durant l'été, ce qui pose un problème d'entretien et de sécurité. L'objectif est double" dit le maire qui explique : "réduire les conséquences des faibles crues et permettre au Bracet de couler toute l'année. L'accord de l'Etat n'a pas encore été donné mais tous les calculs ont prouvé que cela va supprimer les crues" explique le premier élu. Francis Valade de l'opposition s'inquiète... "Cette entreprise privée est prête à investir des sommes considérables. Je ne suis pas convaincu de l'intérêt de la ville. Je vois surtout l'intérêt de l'entreprise privée dans ce projet" dit-il. Le maire s'agace un peu : "on diminue la dette à outrance, ce n'est pas pour mettre ici 4 M€. Il va faire de l'électricité qu'il va revendre. Les collectivités ont beaucoup trop dépensé ces dernières années..." Trois abstentions.

En bref. La création d'un nouveau trompe-l'oeil est prévue au 17 rue Margontier sur une maison sans fenêtre. Le propriétaire a donné son accord. Quatre bornes électriques pour recharger les voitures seront installées sur Terrasson (160 sont prévues en Dordogne). La pose d'évacuations des eaux pluviales sera réalisée au niveau de la maison de retraite de l'avenue Victor Hugo et de l'avenue Gambetta. Ce qui permettra d'assainir la situation du quartier Pasteur lors de fortes pluies. La découverte musicale lors des activités périscolaires sera réalisée par l'association Music Envie et le Conservatoire. Des concentrateurs seront posés sur les toits pour qu'ERDF puisse faire des relevés de compteurs à distance. Le carrefour de Lintignac sera sécurisé par un élargissement de la route grâce à l'acquisition d'une parcelle. Jean-Pierre Jacquinet a été élu correspondant défense. Deux référés ont été déposés, suite au permis de construire du supermarché Leclerc, par deux entreprises concurrentes.

Enfin un débat a clos le conseil sur le problème récurrent des HLM délabrés de Terrasson. Ali Keles de l'opposition a lancé le sujet dans les questions diverses. Annissa Badji procède actuellement et depuis septembre à un petit audit auprès des locataires : "des gens vivent entre les souris et les rats, quand c e n'est pas les cafards". Le maire explique qu'il souhaitait organiser une réunion publique sur le sujet mais que le président de l'Office et le président du conseil général ont décliné l'invitation. Et que dans un courrier, il aurait reçu comme réponse que 75. 200 euros ont été investis en dix ans. Il ajoute : "j'ai fait le calcul. Il y a 275 logements et cela fait 270 euros investis par appartement en 10 ans! C'est se f...de le tête des gens. Ils ne font rien." L'ancien conseiller municipal Pierre Rouby présent dans le public à la séance est invité par le maire à s'exprimer. "Quatre projets au moins ont été présentés. Ils n'avaient pas le financement nécessaire". Et le maire ajoute "oui, je suis impuissant dans ce dossier. Je m'étais engagé à faire cette réunion publique et trois ans après, on me répond que l'on va étudier le problème".

Alain Rassat